Révérende Sœur Marie-Cécile Maggi

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **57 (1928)**

Heft 13

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

On pouvait voir, dans le stand de la Saffa réservé aux revendications féminines, un fusil, un sabre, un képi, avec cette énorme pancarte : Les jouets qu'il ne faut pas donner aux enfants. Et, en face, une autre pancarte : Les jouets qu'il faut leur donner, dominait une charrette, une bêche, une poupée.

Ce dernier jouet sera, sans doute, condamné par notre irritable compatriote : Mlle Descœudres. Car, il paraît que le syndicat des institutrices de Moscou a décidé de défendre aux fillettes de s'amuser avec des poupées, parce que la poupée représente l'idée bourgeoise et réactionnaire de la maternité et de la famille.

† Révérende Sœur Marie-Cécile Maggi

Le 13 octobre, une nouvelle bien pénible arrivait de Fribourg à Villaz-St-Pierre : Sœur Marie-Cécile Maggi, institutrice et supérieure locale des Sœurs de la Charité, venait de succomber.

D'origine italienne, la Sœur fut élevée à St-Maurice (Valais), où habitait sa famille. Elle était l'aînée de treize enfants. Toute jeune encore, elle n'hésita pas à quitter ses parents bien-aimés pour suivre l'appel de Dieu. Ayant pris place dans la Congrégation des Sœurs de la Charité sous la protection de saint Vincent de Paul, elle débuta dans l'enseignement à l'école moyenne mixte de Domdidier, où, pendant seize ans, elle se dépensa sans compter. En 1920, elle fut nommée institutrice à l'école des filles de Barberêche. Cette localité ne put jouir de son travail que pendant trois ans : le Conseil de la Congrégation lui ayant confié, en 1923, la classe supérieure des filles, à Villaz-St-Pierre. Partout où elle a passé, elle s'est faite aimer et estimer des enfants, des parents et des autorités. Messieurs les Inspecteurs, Mesdames les Inspectrices ont toujours trouvé en elle une dévouée collaboratrice et les membres du corps enseignant une collègue de bon aloi, au caractère droit et jovial. Educatrice dans le vrai sens du mot, Sœur Marie-Cécile ne s'est point bornée à donner des notions scientifiques à ses élèves, elle s'est attachée à former de fervents chrétiens. Admirable fut son ascendant sur les enfants. Sa présence suffisait pour établir l'ordre au milieu d'eux. Toujours très calme, en pleine possession d'elle-même, il ne lui était pas nécessaire d'élever la voix pour se faire écouter. Un geste, un regard, les enfants avaient compris. Chacun reconnaissait en elle l'éducatrice pieuse et sage qui savait, tout à la fois, se faire craindre et aimer. La bonne maîtresse prodiguait à ses élèves toute l'affection de son cœur généreux, sans user toutefois de flatteries ou caresses si nuisibles à la bonne formation. Aussi eut-elle la satisfaction de voir nombre de ses élèves embrasser la vocation religieuse. Douce récompense de son dévouement sans limites.

La divine Providence ne laissa pas à Sœur Marie-Cécile le temps de donner toute sa mesure. Atteinte dans sa florissante santé, elle supporta vaillamment son mal pendant plus d'une année. Les douleurs devenant intolérables, elle dut se résigner à subir une opération chirurgicale qui réussit très bien. Pleine d'espoir, déjà elle se réjouissait de reprendre sa classe au mois de novembre. Dieu en avait décidé autrement. Une congestion vint bientôt alarmer son entourage. Les soins les plus assidus lui furent prodigués, hélas ! sans succès. La pieuse malade, sentant sa fin prochaine, demanda l'Extrême-Onction, la reçut avec ferveur et s'éteignit doucement quelques heures après. Elle avait 44 ans.

La sépulture a eu lieu à Villaz-St-Pierre, le 16 octobre. Chacun avait tenu de rendre à la vénérée défunte un dernier et solennel hommage de sympathie et de reconnaissance.

Le divin Maître aura bien accueilli Sœur Marie-Cécile : elle s'était acquis sur la terre une riche moisson de mérites.

R. I. P.

Musée pédagogique

Le bibliothécaire se voit, une fois de plus, dans l'obligation de rappeler aux clients du Musée pédagogique que la durée du prêt ne peut, sans autorisation spéciale, dépasser *la durée d'un mois.* Dorénavant, et *sans autre avis*, l'amende de 10 centimes par ouvrage et par jour de retard sera appliquée à tout retardataire à l'expiration de la cinquième semaine. On est également prié de *prendre soin* des ouvrages prêtés, certains d'entre eux nous sont retournés dans un état déplorable.

La direction du Musée pédagogique signale à l'attention du corps enseignant la bibliothèque du *Pro Juventute* (Zurich, Seilergraben, 1), dont les ouvrages sont mis gratuitement à la disposition des intéressés. Ceux-ci pourront en consulter le catalogue et ses suppléments à mon bureau. (Bibliothèque cantonale.) Je me réserve le droit de contrôler les demandes d'ouvrages à transmettre par mon intermédiaire.

A. Collomb, *bibliothécaire.*

BIBLIOGRAPHIES

Etudes, revue catholique d'intérêt général bi-mensuelle ; abonnement six mois : 33 fr., un an : 65 fr. (argent français), 5, Place Mithouard, Paris, VIIme.

20 septembre. — P. Doncœur : Avec les scouts sur les routes de Bretagne. — H. du Passage : La psychologie des insoumis de l'A. F. — L. Jalabert : L'avenir colonial de la France. — A. de Parvillez : Causerie sur l'action. — L. Roure : La lévitation. — L. de Mondadon : La jeunesse de V. Hugo. — C. Sedlacek : Le catholicisme en Tchécoslovaquie. — Revue des livres.

5 octobre. — Après dix ans. — P. Doncœur : Sur les routes de Bretagne. — P. Ladoué : Henri Charlier. — P. Dudon : La correspondance du P. Surin. — P. Degrez : Le jour d'attente. — J. Bonsirven : La tragique question juive. — Y. de la Brière : Autour du cardinal Mercier. — Revue des livres.

La revue les *Etudes* a défini son but ainsi : « A propos des questions qui se posent, en religion, philosophie, littérature, ordre social, art, sciences, elles ont cherché à démêler, au milieu des réponses évasives ou trompeuses, la solution véritable et, d'ailleurs, suivant les cas, définitive ou partielle », cela exposé « à